

doptera; si, au contraire, elle la juge mauvaise, elle la rejettera. Mais, dans tous les cas, rien n'aura été changé, ni bouleversé dans la société actuelle. Malgré toutes ces précautions, je doute que M. Victor Considérant ait réussi à dissiper les défiances de ces hommes qui s'imaginent que tout novateur est nécessairement un individu qui se propose de mettre les biens en commun et de prendre l'argent dans leur bourse. Peut-être, M. Victor Considérant a-t-il eu tort de reprocher à d'autres novateurs de ne pas suivre la même méthode; car il n'en est pas de toutes les innovations comme de celles qu'il se propose de faire. On peut bien essayer un système d'association agricole ou industrielle sur une lieue carrée de terrain; mais concevez-vous qu'on puisse procéder ainsi pour un système de politique, de morale ou de religion? Après ces préliminaires dont le but était de rassurer la partie la plus conservatrice de son auditoire, M. Victor Considérant est entré en matière. La société se composant de communes, la commune étant l'élément de tout état civilisé, le problème social se réduit à organiser, à réformer la commune. La France, a-t-il dit, est un composé de 36 mille communes. Cette définition de la France nous paraît fort défectueuse; en changeant le chiffre, elle s'appliquerait tout aussi bien à la France de Louis-le-Gros qu'à la France de nos jours. La France n'est pas seulement un composé de communes. Ce qui constitue la France, c'est l'ensemble des liens politiques et moraux qui réunissent ces communes entr'elles, tout aussi bien que la commune elle-même. Par delà le problème de l'organisation de la commune, il y a le problème qui a pour objet de résoudre la question des rapports de ces communes entre elles, par delà le problème communal, il y a le problème politique dont M. Victor Considérant a peut-être trop atténué l'importance. Mais laissons le problème politique pour ne nous occuper, avec le disciple de Fourier, que du problème